

Tél: +229 21 60 43 47 +229 53 22 22 22 secretariat_adet@adet.bj

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'autorité contractante : AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ADET)

Référence de la DRP: F_Daf_111247

Avis de relance n° : 018 -2025/PR/ADET/PRMP/SP-PRMP du 17/11/2025

Objet : ACQUISITION ET INSTALLATION DE CLIMATISEURS AU PROFIT DE L'ECOLE DES MÉTIERS DU TOURISME, HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION (EMTHR) (LOT 2)

- Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) publié sur le portail web des marchés publics le 15 septembre 2025.
- 2. L'ADET a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et installation de climatiseurs au profit de l'Ecole des Métiers du tourisme, Hôtellerie et de la restauration (EMTHR).
- 3. L'ADET sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir et installer des climatiseurs au profit de l'EMTHR. Ce marché est constitué d'un lot unique et indivisible.

Les variantes ne seront pas prises en considération.

Ces fournitures sont à livrer et installer au siège de l'EMTHR dans un délai de trente (30) jours calendaires.

- 4. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a. Pour les anciennes entreprises

> Capacité technique :

- être une structure spécialisée dans le domaine la commercialisation ou la distribution des équipements électriques ou de froid et climatisation justifié par l'inscription au registre de commerce et de crédit mobilier et/ou les statuts. Les domaines d'activités désignés comme « diverses prestations ou prestations diverses ne seront pas considérés » ;
- avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur au cours des trois (03) dernières années (2022,2023 et 2024) y compris l'année en cours au moins deux (2) marchés similaires portant sur la fourniture d'équipements électriques ou de froid et climatisation d'un montant minimum de dix-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (17 796 610) F CFA hors taxes chacun et qui ont été exécutés de manière satisfaisante et



ws

terminés justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé assortis des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples).

- disposer d'un responsable technique de niveau DTI en froid et climatisation ou électrotechnique ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans l'installation des climatiseurs justifié par le curriculum-vitae accompagné des attestations de travail dûment signées et du diplôme légalisés;
- fournir une autorisation du fabricant pour les climatiseurs proposés ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat entre le fabricant et le grossiste ou concessionnaire :
- disposer d'un service vente efficace et produire une garantie d'un (01) an avec option de remplacement des climatiseurs qui se révèleraient défectueux à compter de la date de réception provisoire. Ladite garantie doit être prouvée par une note d'engagement signée datée et cachetée par la personne habilitée (responsable de l'entreprise ou la personne disposant du pouvoir d'habilitation de signature).

> Capacité financière :

- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024), d'un montant minimum de vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25 423 729) F CFA HT justifié par les états financiers desdites années, présentés par un comptable employé de l'entreprise et/ou attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en original ou en copies légalisées. Les soumissionnaires étrangers doivent fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.
- fournir une attestation de capacité financière en original délivrée par une institution financière agréée en République du Bénin justifiant qu'il dispose de liquidité ou bénéficiera d'une ligne de crédit à hauteur de sept millions six cent vingt-sept mille cent dix-neuf (7 627 119) F CFA.

Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel à concurrence.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

> Capacité technique :

- être une structure spécialisée dans le domaine la commercialisation ou la distribution des équipements électriques ou de froid et climatisation justifié par l'inscription au registre de commerce et de crédit mobilier et/ou les statuts. Les domaines d'activités désignés comme « diverses prestations ou prestations diverses ne seront pas considérés » ;
- disposer d'un responsable technique de niveau DTI en froid et climatisation ou électrotechnique ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans l'installation des climatiseurs justifié par le curriculum-vitae accompagné des attestations de travail dûment signées et du diplôme légalisés ;

Numéro vert des marchés publics : 7111 Courriel : contact@armp.bj

CCMP/PR

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

- fournir une autorisation du fabricant pour les climatiseurs proposés ou une autorisation du distributeur plus une copie du certificat de partenariat entre le fabricant et le grossiste ou concessionnaire :
- disposer d'un service vente efficace et produire une garantie d'un (01) an avec option de remplacement des climatiseurs qui se révèleraient défectueux à compter de la date de réception provisoire. Ladite garantie doit être prouvée par une note d'engagement signée datée et cachetée par la personne habilitée (responsable de l'entreprise ou la personne disposant du pouvoir d'habilitation de signature).

NB: Toutes les expériences du personnel qui ne seront pas accompagnées de CV, du diplôme légalisé et des attestations de travail légalisées ne seront pas prises en compte dans l'évaluation des offres. Les copies desdits documents doivent être lisibles et légalisées. Toute copie non lisible ne sera pas prise en compte dans l'évaluation des offres.

Capacité financière :

- fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés du Bénin et portant la mention DGI doivent être en original ou en copies légalisées;
- fournir une attestation de capacité financière en original délivrée par une institution financière agréée en République du Bénin justifiant qu'il dispose de liquidité ou bénéficiera d'une ligne de crédit à hauteur de sept millions six cent vingt-sept mille cent dix-neuf (7 627 119) F CFA.

Cette attestation doit être établie conformément au formulaire fourni dans le dossier d'appel à concurrence.

 fournir une attestation d'assurance de risques professionnels valide jusqu'à trente (30) jours après l'expiration de la validité de l'offre et couvrant un risque contractuel d'un montant minimum de vingt-sept millions neuf cent soixante-six mille cent deux (27 966 102) F CFA.

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

- 5. Le délai d'exécution est de trente (30) jours calendaires pour chacun des lots.
- 6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
- 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la « Personne responsable des marchés publics » ; e-mail : ekpochan@adet.bj et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au Secrétariat permanent des marchés publics sis au 2ème étage de l'Immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123, Guinkomey-Cotonou, Tél : (+229) 01 53 22 22 22, e-mail : seceretariat adet@adet.bj de 08H à 12H30 et de 14H à 17H30.

M

CCMP/PR

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

Secrétariat permanent des marchés publics sis au 2ème étage de l'Immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123, Guinkomey-Cotonou, Tél: (+229) 01 53 22 22 22, E-mail: seceretariat adet@adet.bj. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9.Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après: Secrétariat permanent des marchés publics sis au 2ème étage de l'Immeuble TWECY MELO 28, rue du commerce 5.123, Guinkomey-Cotopou, Tél: (+229) 01 53 22 22 22 au plus tard le l'encourage de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de deux cent cinquantequatre mille deux cent trente-sept (254 237) F CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

BON A LANCER

Cotonou, le 17 novembre 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Ernest Tamechi KPOCHAN